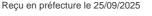
Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Publié le





ID: 038-213801723-20250922-202522091-DE



## Département de l'Isère Arrondissement de la Tour du Pin

### Délibération 2025-2209-1

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

#### Nombre de Conseillers

En exercice: 15

Présents: 11 Votants: 15

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 22 septembre

le Conseil Municipal de la commune de FOUR

dûment convoqué le 17 septembre 2025 s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO,

Maire. La séance est ouverte à 20h02.

Présents: Marielle Berlioz, Christelle Bernard, Anh Brun, Eric Doyen, Cécile Gerey, Nicolas Jambot, Matthieu Joly, Jean Papadopulo, Matthieu Querenet, Serge Comberousse, Jimmy Delroise

Pouvoirs: Pascale Besch à Jean Papadopulo, Emilie Chariol à Christelle Bernard, Patrice Fournier à Eric Doyen, Véronique Luxos à Jimmy Delroise

#### Absent:

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

#### **OBJET: Convention 2026 avec le Tichodrome**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Commune souhaite avoir recours aux services du Tichodrome situé à Le Gua pour accueillir et soigner les animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, en vue de les relâcher dans des sites appropriés. Le Tichodrome propose à la Commune de Four de signer une convention pour l'année 2026.

Le Tichodrome sur appel de la Mairie, assure :

- le recueil des animaux sauvages blessés ou malades,
- le transport des animaux depuis la commune jusqu'au Tichodrome,
- la transmission du compte-rendu de l'Assemblée générale.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec le Tichodrome demandant notamment à la Commune de participer financièrement à ce service à hauteur de 350 €.

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

ID: 038-213801723-20250922-202522091-DE

Publié le



Pour: 15 Contre: 0

Abstention: 0

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Sous-Préfecture le

- publication et/ou notification

25 SEP. 2025

25 SEP. 2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Jean Papadopulo, Maire de Four

Matthieu Querene

Secrétaire de